VENTES A L'ENCAN.

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Héritiers de John T. Heim vs Mme Marie Kerth, veuve de Christoph Lorch.

No 99,115—Cour Civile de District. Division E.

3811-13 Rue Tchoupitoulas,

Entre les rues Peniston et Général Taylor.

Cottage Double.

716 Rue Peniston,

Entre Laurel et Constance.

Cottage Simple.

3818-3822 Rue Camp,

Entre Peniston et Général Taylor.

2 Cottages Simples.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd. Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 29 février 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu et rendu et signé le 17 janvier 1912, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1.—Un certain lot de terre, ensemble avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet désigné par le No 3, sur un plan de St Joseph, maintenant Ilet désigné par le No 109, sur un nouveau plan, lequel Ilet est borné par les rues Tchoupitoulas Jersey (maintenant Annonciation) Peniston et Général Taylor, désigné comme lot No 13, sur un plan déposé en l'étude de James Graham, au lieu et place de quarante trente pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur cent trente-quatre pieds de trente lignes de profondeur sur la ligne du côté du devant du lot No 14 et cent trente pieds un pouce onze lignes sur la ligne de côté se dirigeant du lot No 12. Les améliorations sont connues par les Nos municipaux 3411-13 rue Tchoupitoulas, comprenant un cottage double, 4 chambres, hangar, etc, de chaque côté.

2.—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Six.ème District de cet e ville, dans l'Ilet borné par les rues Peniston, Laurel, Général Taylor et Constance, désigné par le No 29 dans l'Ilet No 7 (maintenant 167) sur un plan lithographié annexé à un acte passé pardevant Hugh Maidon, ancien notaire en cette ville, le 22 janvier 1868, lequel dit lot mesurant d'après ledit plan trente pieds de face à la rue Peniston, sur cent quinze pieds, dix pouces sur la ligne latéralement du fond des lots 16, 17 18 et 19 et cent quinze pieds, sept pouces et trois lignes, sur la ligne latéralement du côté. Les améliorations sont connues par le No municipal 716 rue Peniston et consistant d'un cottage simple ayant 7 etablie, 4 chambres, hangar, etc.

3.—Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par les Nos 4, 5 et 6 de l'Ilet No 11, lequel est borné par les rues Camp, Magazine, Peniston et Général Taylor, d'après un certain plan par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 8 septembre 1864, lesdits lots sont contigus et mesurant chacun trente deux pieds de face à la rue Camp sur cent vingt pieds de profondeur, le tout en mesure américaine, et trente-huit pieds deux pouces six lignes dans le fond. Les améliorations comprenant deux cottages simples connus par les Nos municipaux 3818-3822 rue du Camp contenant six chambres dans chaque maison.

Conditions—Un quart ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance payable en un, deux et trois ans, garantie par hypothèque sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité avec huit pour cent d'intérêt par an jusqu'au paiement sur les paiements différés, l'intérêt payable annuellement jusqu'à paiement. L'acquéreur devant payer pour tous les certificats nécessaires et de payer pour toutes les taxes de 1911. Les loyers appartenant à la vente à l'acquéreur qui a payé de la date du passage de l'acte de vente. Dix pour cent requis au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Conrad G. Collins, notaire aux frais des acquéreurs.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL LTD. Encanteurs.

Fred C. Marx, avocat pour le défendeur
Conrad G. Collins, avocat pour les demandeurs.
Bernard C. Shields, avocat.
21 janv—21 28—fév 4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de James H. Maloney et epouse.

Nos 95,010 et 90,480 (consolidés)—Cour Civile de District, Division D.

La Propriété Commerciale de Valeur

137-39 RUE DAUPHINE,

Entre Canal et Iberville.

Magasin et Résidence en Briques à 3 Etages,

Vis-à-vis de D. H. Holmes Co., Ltd., à proximité de la Maison Blanche et du Théâtre Greenwall.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL LTD — Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 29 février 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 17 janvier 1912, par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet désigné par le No 94, lequel est borné par les rues Dauphine, Douane, Bourgogne et Canal, ledit lot étant celui à côté de l'en oignure des rues Dauphine et Douane, et mesurant vingt-sept pieds dix pouces et deux lignes de face à la rue Dauphine sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et deux lignes entre lignes parallèles, ayant une allée s'en vrant à la rue Douane et en commun audit lot et autres lots, s'étendant la dessus de ladite allée étant incluse dans a audite profondeur, et la résidence sur ledit lot étant désignée par le No 21 rue Dauphine (vieux numéro). Les améliorations comprenant un magasin et résidence simple à trois étages contenant un grand magasin et arcade dans le fond; la cour est pavée, etc., les étages supérieurs contenant grands vestibules, environ 16 chambres, 2 chambres à bain, gaz, électricité, plombage sanitaire, escalier devant et derrière, galerie devant et derrière, etc.

Conditions — Comptant ou une moitié ou plus comptant et la balance en un et deux ou un, deux et trois ans à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit devant être représentée par billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de sept [7 0/0] pour cent par an de la date jusqu'au paiement garanti par hypothèque et lien de vendeur la clause de non aliénation, le transfert de la police d'assurance et toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurités d'un acte authentique d'hypothèque. L'acquéreur devant assumer et payer les taxes de 1912 et tous les frais de l'acte de vente, luisant tous certificats, l'exécuteur devant avoir le droit de réduire les billets à leur valeur réelle. L'acte de vente pardevant Chas A. Butler, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd. Encanteurs.

21 jan—21 28—fév 4 11 18 25 29

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Henry Haag.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 98,582—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Julia L. Haag, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Merrick, Lewis Gemaler & Schwartz, avocats.

25 jan—25 29—fév 3

VENTES AL'ENCAN

Stoudback, Stern & Gumbel, Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE.

In Re Liquidation de la Hirsch-Levy Realty Company No 95,309 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A.

Cottages simples et doubles de choix et de valeur et bien loués à de bons locataires,

A L'ENCAN, JEUDI, LE 29 FEVRIER 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne,

Cottage Double, 2722-31 rue De Armas.
Cottage Double Moderne, 4536-38 rue Laurel, coin de la rue Cadiz.
Cottage Double Moderne, 4532-34 rue Laurel.
Cottage Double Moderne, 4528-30 rue Laurel.
Cottage Simple, 2632 rue Clara.
Maison à appartements, 3618 rue Spruce.
Cottage Double, 2409-11 avenue Londres.
Cottage Double, 2805-07 avenue Londres.
Cottage Double, 2801-03 avenue Londres, encoignure Duels.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd — Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI le 29 février 1912 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne en vertu d'un ordre signé le 26 janvier 1912 par l'Hon T.C.W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites seront vendues à l'enchère publique à savoir:

1. Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No 3, borné par les rues Delachaise Clara, Magnolia et l'avenue Louisiana ledit lot étant désigné par la lettre B1, sur un devis dressé par D. E. Seghers et fils, annexé à un acte pardevant E. L. Weil, notaire, le 5 juin 1910, d'après le quel devis ledit lot mesure 30 pieds 5 pouces et 7 lignes de face à la rue Delachaise, trente pieds en largeur dans le fond sur cent vingt-un pieds, neuf pouces sur la ligne de côté du lot A et cent vingt six pieds neuf pouces sur le côté du lot C1. Les améliorations comprenant un cottage double ayant 5 chambres, chambres à bain, gaz, électricité, connexions d'eau et d'égout, galerie de chaque côté et un côté est loué $14 50 par mois et l'autre côté est vacant et est connu par les numéros municipaux 2121-31 rue Delachaise.

2. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 144, borné par les rues Laurel, Annonciation, Jena et Cadiz, désigné par la lettre A, sur un devis d'arpentage dressé par H. C. Brown, député-voyer de ville, daté du 16 août 1910 et annexé à un acte de E. L. Weil, notaire, le 17 août 1910, lequel dit lot A mesure d'après ledit devis vingt-sept pieds de face à la rue Laurel, la même largeur dans le fond sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et faisant face à la rue Cadiz, ledit lot A formant l'encoignure des rues Cadiz et Laurel. La propriété est connue par les Nos municipaux 4536-38 rue Laurel et comprend un cottage double ayant 4 chambres, chambre à bain, gaz connexion d'eau et d'égout de chaque côté, loué à bail jusqu'au 1er octobre 1912 à raison de $14 par mois par côté.

3. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 144 borné par les rues Laurel, Annonciation, Cadiz et Jena, désigné par la lettre B sur un devis de H. C. Brown, député-voyer de ville, daté du 16 août 1910 et annexé à un acte pardevant E. L. Weil, notaire, le 17 août 1910, d'après lequel ledit lot mesure 30 pieds 5 pouces de face à la rue Laurel, la même largeur dans le fond sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

La propriété est connue par les Nos municipaux 4532-34 rue Laurel, et comprenant un cottage double ayant 4 chambres, chambre à bain, connexion d'eau et d'égout de chaque côté.

4. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 144, borné par les rues Laurel, Annonciation, Jena et Cadiz, désigné par la lettre C sur un devis de H. C. Brown, député voyer de ville, en date du 16 août 1910 annexé à un acte pardevant E. L. Weil notaire dated du 17 août 1910, lequel dit lot mesure d'après ledit devis trente pieds trois pouces de face à la rue Laurel sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles et trente pieds trois pouces dans le fond. La propriété est connue par les numéros municipaux 4528-30 rue Laurel et comprend un cottage double ayant 4 chambres chambres à bain, gaz connexions d'eau et d'égout, gaz, etc., de chaque côté et loué $27 50 par mois.

5. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes avantages et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 633, borné par les rues Clara, Magnolia, Delachaise et l'avenue Louisiana, désigné par la lettre D sur un devis dressé par Geo. De Armas, voyer, daté du 10 décembre 1909 et annexé à un acte passé pardevant E. L. Weil notaire, le 13 décembre 1909 et mesurant, d'après ledit devis, commençant à une distance de quatre vingt sept pieds, huit pouces et trois lignes de l'encoignure des rues Clara et Delachaise, dix-sept pieds, quatre lignes de face à la rue Clara dix neuf pieds en largeur dans le fond sur une profondeur de soixante seize pieds, trois pouces sept lignes sur le côté le plus près de la rue Delachaise et soixante-quatorze pieds quatre pouces et deux lignes de profondeur sur le côté le plus près de l'avenue Louisiana et se composant des lots originaux à l'arrière Nos 26, 27 et 28. Les améliorations sont connues par le No municipal 3632 rue Clara et comprenant un cottage simple ayant 4 chambres et eau de ville, loué $12 par mois.

6. Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No 261, désignés par les Nos 25 et 26 sur un nouveau plan et par le No 100 B, sur le vieux plan, borné par les rues Monroe, Léonidas, Spruce [autrefois Huntleme] et Cohn, sur le plan de subdivision dudit ilet dressé par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 1er mai 1898 annexé à un acte de dépôt pardevant Fred Deibel, notaire le 12 novembre 1898, d'après lequel dit plan lesdits lots sont contigus et mesurent chacun vingt-cinq pieds de face à la rue Spruce sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 26 s'étendant à une distance de soixante-douze pieds de l'encoignure des rues Spruce et Léonidas. La propriété est connue par le No municipal 3618 rue Spruce et comprenant une maison rapportant $48 par mois.

7. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, dépendances et avantages y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No 1530, borné par l'avenue Londres, les rues Duels, Industrie et Havane, désigné par la lettre C sur un devis ou certificat d'arpentage dressé par H. C. Brown, député voyer de ville, de la date du 9 mai 1910, annexé à un acte pardevant E. L. Weil, notaire, dated du 9 mai 1910, et mesurant d'après ledit devis trente pieds deux pouces de face à la rue Laurel sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles et trente pieds trois pouces dans le fond. La propriété est connue par les numéros municipaux 4528-30 rue Laurel et comprend un cottage double ayant 4 chambres chambres à bain, gaz connexions d'eau et d'égout, gaz, etc., de chaque côté et loué $27 50 par mois.

8. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui s'y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No 1530, borné par l'avenue Londres, les rues Duels, Havane et Industrie, désigné par la lettre A sur un devis par H. C. Brown, député voyer de ville, de la date du 9 mai 1910, annexé à un acte pardevant E. L. Weil, notaire, dated du 9 mai 1910, lequel dit lot mesure d'après ledit devis trente pieds deux pouces de face à la rue Duels sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, la propriété est connue par les Nos municipaux 2805-07 avenue Londres et consiste d'un cottage double ayant 3 chambres de côté et 4 par mois.

Conditions—Comptant, les taxes de ville et d'Etat de 1912 devant être assumées par les acquéreurs au jour et en plus du prix de l'adjudication. Les actes de vente pardevant Scott E. Beer notaire, aux frais des acquéreurs. Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd. Encanteurs.

Edgar M. Cahn, avocat.
28 jan—28—fév—4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

John A. Rawlins vs Merchants Express Co. Ltd.

No 99,143—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

AU PLUS OFFRANT.

Tous les effets mobiliers du Merchants Express se composant de "moteur truck", 4 wagons simples 3 wagons doubles, 1 jeu de harnais, meubles de bureau et installations, coffre fort en fer, machine à écrire, etc., etc. Aussi 1 lot de comptes courants de valeur.

A L'ENCAN,

Mercredi, 31 Janvier 1912,

A 11 heures A. M., sur les lieux, No 163 University Place.

PAR STROUDBACK STERN & GUMBEL Ltd. Léonard L. Stern Encanteur—vendront à l'enchère publique, aux susdite date et lieu, en vertu d'un ordre signé le 19 janvier 1912, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les effets mobiliers, à savoir:

Tous les effets mobiliers de la Merchants Express Co. Ltd, comprenant wagons, meubles de bureau et installations, comptes courants, etc., le tout d'après l'inventaire enregistré au bureau des encanteurs.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd. Encanteurs.

S. A. Montgomery, J. D. Dresner, avocats des pétitionnaires
20 jan—20 21 28 31

N. J. Clesi.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE ELDRIGE BIBBINS.

No 98,939—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

JEUDI, le 29 février 1912, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

PAR N. J. CLESI, encanteur — Il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté et signé du 5 janvier 1912 par l'Honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No six, de l'Ile 184 dans McDonoughville. Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississippi; ledit ilet est borné par les rues Newton, River [autrefois Jefferson] Brooklyn [autrefois Madison] et Diana [autrefois Decatur]; ladite moitié du lot mesurant 30 pieds de face à la rue Diana [autrefois Decatur] sur cent huit pieds de profondeur plus ou moins, et est la portion la plus proche de la rue River [autrefois Jefferson] dudit lot original.

Conditions—Tout comptant l'acquéreur devant payer tous frais de certificats, assumer toutes les taxes de 1912 et payer pour l'acte de vente pardevant Wm Renshaw notaire et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

N. J. CLESI, Encanteur.
821 rue Gravier.

T. S. Walker, A. A. Sunseri, avocats pour le pétitionnaire
28 jan—28—fév 4 11 25 29

AVIS AUX CREANCIERS.

August Weltkam versus Pelican Metal and Roofing Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 98,256—Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Beauregard V. Redmond, Receveur dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribué conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. —Sidney F. Gauthier, avocat.

31 jan—31—fév 4 9

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Valentine Springer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 98,841—Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Geo. Springer, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Nix & Tichenor, avocat.

31 jan—31—fév 4 9

Succession de William E. Daigle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 98,769—Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Julia Gassie Daigle exécutrice testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour — THOMAS CONNELL, Greffier.—Wm J. Holden, avocat.

31 jan—31—fév 4 9

E. A. ANDRIEU.

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières, Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO.

Membre de la New Orleans Stock Exchange
P. O. Boîte 113. Nouvelle Orléans

VENTES A L'ENCAN

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

taire de la date du 9 mai 1910, et formant l'encoignure de l'avenue Londres et de la rue Duels, et mesurant d'après cela vingt sept pieds, trois pouces et une ligne de face à l'avenue Londres sur une profondeur et façade à la rue Duels de cent dix pieds entre lignes parallèles, la propriété est connue par les Nos municipaux 2807-03 avenue Londres et consiste d'un cottage double ayant 3 chambres de côté à 4 par mois.

Conditions—Comptant, les taxes de ville et d'Etat de 1912 devant être assumées par les acquéreurs au jour et en plus du prix de l'adjudication. Les actes de vente pardevant Scott E. Beer notaire, aux frais des acquéreurs. Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd. Encanteurs.

Edgar M. Cahn, avocat.
28 jan—28—fév—4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

John A. Rawlins vs Merchants Express Co. Ltd.

No 99,143—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

AU PLUS OFFRANT.

Tous les effets mobiliers du Merchants Express se composant de "moteur truck", 4 wagons simples 3 wagons doubles, 1 jeu de harnais, meubles de bureau et installations, coffre fort en fer, machine à écrire, etc., etc. Aussi 1 lot de comptes courants de valeur.

A L'ENCAN,

Mercredi, 31 Janvier 1912,

A 11 heures A. M., sur les lieux, No 163 University Place.

PAR STROUDBACK STERN & GUMBEL Ltd. Léonard L. Stern Encanteur—vendront à l'enchère publique, aux susdite date et lieu, en vertu d'un ordre signé le 19 janvier 1912, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les effets mobiliers, à savoir:

Tous les effets mobiliers de la Merchants Express Co. Ltd, comprenant wagons, meubles de bureau et installations, comptes courants, etc., le tout d'après l'inventaire enregistré au bureau des encanteurs.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd. Encanteurs.

S. A. Montgomery, J. D. Dresner, avocats des pétitionnaires
20 jan—20 21 28 31

N. J. Clesi.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE ELDRIGE BIBBINS.

No 98,939—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

JEUDI, le 29 février 1912, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

PAR N. J. CLESI, encanteur — Il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté et signé du 5 janvier 1912 par l'Honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No 3, borné par les rues Delachaise Clara, Magnolia et l'avenue Louisiana ledit lot étant désigné par la lettre B1, sur un devis dressé par D. E. Seghers et fils, annexé à un acte pardevant E. L. Weil, notaire, le 5 juin 1910, d'après le quel devis ledit lot mesure 30 pieds 5 pouces et 7 lignes de face à la rue Delachaise, trente pieds en largeur dans le fond sur cent vingt-un pieds, neuf pouces sur la ligne de côté du lot A et cent vingt six pieds neuf pouces sur le côté du lot C1. Les améliorations comprenant un cottage double ayant 5 chambres, chambres à bain, gaz, électricité, connexions d'eau et d'égout, gaz, etc., de chaque côté et loué $27 50 par mois et l'autre côté est vacant et est connu par les numéros municipaux 2121-31 rue Delachaise.

2. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 144, borné par les rues Laurel, Annonciation, Jena et Cadiz, désigné par la lettre A, sur un devis d'arpentage dressé par H. C. Brown, député-voyer de ville, daté du 16 août 1910 et annexé à un acte de E. L. Weil, notaire, le 17 août 1910, lequel dit lot A mesure d'après ledit devis vingt-sept pieds de face à la rue Laurel, la même largeur dans le fond sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles et faisant face à la rue Cadiz, ledit lot A formant l'encoignure des rues Cadiz et Laurel. La propriété est connue par les Nos municipaux 4536-38 rue Laurel et comprend un cottage double ayant 4 chambres, chambre à bain, gaz connexion d'eau et d'égout de chaque côté, loué à bail jusqu'au 1er octobre 1912 à raison de $14 par mois par côté.

3. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 144 borné par les rues Laurel, Annonciation, Cadiz et Jena, désigné par la lettre B sur un devis de H. C. Brown, député-voyer de ville, daté du 16 août 1910 et annexé à un acte pardevant E. L. Weil, notaire, le 17 août 1910, d'après lequel ledit lot mesure 30 pieds 5 pouces de face à la rue Laurel, la même largeur dans le fond sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

La propriété est connue par les Nos municipaux 4532-34 rue Laurel, et comprenant un cottage double ayant 4 chambres, chambre à bain, connexion d'eau et d'égout de chaque côté.

4. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 144, borné par les rues Laurel, Annonciation, Jena et Cadiz, désigné par la lettre C sur un devis de H. C. Brown, député voyer de ville, en date du 16 août 1910 annexé à un acte pardevant E. L. Weil notaire dated du 17 août 1910, lequel dit lot mesure d'après ledit devis trente pieds trois pouces de face à la rue Laurel sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles et trente pieds trois pouces dans le fond. La propriété est connue par les numéros municipaux 4528-30 rue Laurel et comprend un cottage double ayant 4 chambres chambres à bain, gaz connexions d'eau et d'égout, gaz, etc., de chaque côté et loué $27 50 par mois.

5. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui s'y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 633, borné par les rues Clara, Magnolia, Delachaise et l'avenue Louisiana, désigné par la lettre D sur un devis dressé par Geo. De Armas, voyer, daté du 10 décembre 1909 et annexé à un acte passé pardevant E. L. Weil notaire, le 13 décembre 1909 et mesurant, d'après ledit devis, commençant à une distance de quatre vingt sept pieds, huit pouces et trois lignes de l'encoignure des rues Clara et Delachaise, dix-sept pieds, quatre lignes de face à la rue Clara dix neuf pieds en largeur dans le fond sur une profondeur de soixante seize pieds, trois pouces sept lignes sur le côté le plus près de la rue Delachaise et soixante-quatorze pieds quatre pouces et deux lignes de profondeur sur le côté le plus près de l'avenue Louisiana et se composant des lots originaux à l'arrière Nos 26, 27 et 28. Les améliorations sont connues par le No municipal 3632 rue Clara et comprenant un cottage simple ayant 4 chambres et eau de ville, loué $12 par mois.

6. Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No 261, désignés par les Nos 25 et 26 sur un nouveau plan et par le No 100 B, sur le vieux plan, borné par les rues Monroe, Léonidas, Spruce [autrefois Huntleme] et Cohn, sur le plan de subdivision dudit ilet dressé par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 1er mai 1898 annexé à un acte de dépôt pardevant Fred Deibel, notaire le 12 novembre 1898, d'après lequel dit plan lesdits lots sont contigus et mesurent chacun vingt-cinq pieds de face à la rue Spruce sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 26 s'étendant à une distance de soixante-douze pieds de l'encoignure des rues Spruce et Léonidas. La propriété est connue par le No municipal 3618 rue Spruce et comprenant une maison rapportant $48 par mois.

7. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, dépendances et avantages y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No 1530, borné par l'avenue Londres, les rues Duels, Industrie et Havane, désigné par la lettre C sur un devis ou certificat d'arpentage dressé par H. C. Brown, député voyer de ville, de la date du 9 mai 1910, annexé à un acte pardevant E. L. Weil, notaire, le 5 juin 1910, d'après le quel devis ledit lot mesure 30 pieds 5 pouces et 7 lignes de face à la rue Delachaise, trente pieds en largeur dans le fond sur cent vingt-un pieds, neuf pouces sur la ligne de côté du lot A et cent vingt six pieds neuf pouces sur le côté du lot C1. Les améliorations comprenant un cottage double ayant 5 chambres, chambres à bain, gaz, électricité, connexions d'eau et d'égout, gaz, etc., de chaque côté et loué $27 50 par mois.

8. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui s'y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No 1530, borné par l'avenue Londres, les rues Duels, Havane et Industrie, désigné par la lettre A sur un devis par H. C. Brown, député voyer de ville, de la date du 9 mai 1910, annexé à un acte pardevant E. L. Weil, notaire, dated du 9 mai 1910, lequel dit lot mesure d'après ledit devis trente pieds deux pouces de face à la rue Duels sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, la propriété est connue par les Nos municipaux 2805-07 avenue Londres et consiste d'un cottage double ayant 3 chambres par côté et loué $14 par mois.

Conditions—Comptant, les taxes de ville et d'Etat de 1912 devant être assumées par les acquéreurs au jour et en plus du prix de l'adjudication. Les actes de vente pardevant Scott E. Beer notaire, aux frais des acquéreurs. Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd. Encanteurs.

Edgar M. Cahn, avocat.
28 jan—28—fév—4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

John A. Rawlins vs Merchants Express Co. Ltd.

No 99,143—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

AU PLUS OFFRANT.

Tous les effets mobiliers du Merchants Express se composant de "moteur truck", 4 wagons simples 3 wagons doubles, 1 jeu de harnais, meubles de bureau et installations, coffre fort en fer, machine à écrire, etc., etc. Aussi 1 lot de comptes courants de valeur.

A L'ENCAN,

Mercredi, 31 Janvier 1912,

A 11 heures A. M., sur les lieux, No 163 University Place.

PAR STROUDBACK STERN & GUMBEL Ltd. Léonard L. Stern Encanteur—vendront à l'enchère publique, aux susdite date et lieu, en vertu d'un ordre signé le 19 janvier 1912, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les effets mobiliers, à savoir:

Tous les effets mobiliers de la Merchants Express Co. Ltd, comprenant wagons, meubles de bureau et installations, comptes courants, etc., le tout d'après l'inventaire enregistré au bureau des encanteurs.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd. Encanteurs.

S. A. Montgomery, J. D. Dresner, avocats des pétitionnaires
20 jan—20 21 28 31

N. J. Clesi.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE ELDRIGE BIBBINS.

No 98,939—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

JEUDI, le 29 février 1912, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

PAR N. J. CLESI, encanteur — Il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté et signé du 5 janvier 1912 par l'Honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No 3, borné par les rues Delachaise Clara, Magnolia et l'avenue Louisiana ledit lot étant désigné par la lettre B1, sur un devis dressé par D. E. Seghers et fils, annexé à un acte pardevant E. L. Weil, notaire, le 5 juin 1910, d'après le quel devis ledit lot mesure 30 pieds 5 pouces et 7 lignes de face à la rue Delachaise, trente pieds en largeur d